



Communiqué de presse

Paris, le 02 novembre 2021

Redevance pour copie privée sur les appareils reconditionnés : le Gouvernement ne tient pas ses promesses pour protéger la filière et le pouvoir d'achat des Français

Le Sénat a voté ce jour, malgré les positions contraires de nombreux sénateurs, l'application polémique de la redevance copie privée aux supports reconditionnés dans le cadre de la proposition de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique. Cette nouvelle redevance va entraîner une hausse significative du prix des smartphones, tablettes - et demain des ordinateurs - reconditionnés au détriment du pouvoir d'achat des Français, des professionnels et de l'environnement. Face à cette situation, la filière française des reconditionneurs appelle plus que jamais le gouvernement à tenir les promesses qui lui ont été faites et à prévoir les mesures de soutien adaptées.

Au moment des prises de parole engagées du Président Macron à la COP 26, le gouvernement marque un net recul dans la lutte contre le réchauffement climatique, en taxant les produits reconditionnés qui économisent pourtant 30kg de CO2 par unité.

La loi telle qu'elle vient d'être votée va en effet à l'encontre des objectifs de réduction de l'impact environnemental du numérique. Elle va par ailleurs augmenter le prix des appareils reconditionnés, nuisant au pouvoir d'achat des Français les plus modestes, et creusant une fracture numérique déjà bien présente. Le tout sans compter l'impact catastrophique qu'elle aura sur la filière française du reconditionné, soumise à une rude concurrence internationale d'acteurs aux pratiques souvent déloyales.

Face à ces constats, et dès le mois de juin, le gouvernement a promis des mesures de protection de la filière, de l'environnement et du pouvoir d'achat des Français. Or, plus de 5 mois après, rien n'a été prévu et les reconditionneurs sont toujours en attente de mécanismes de soutien à la filière du reconditionnement français.

"L'absence d'actions concrètes du gouvernement est vécue comme une véritable trahison par les 5 000 salariés de la filière. Cette posture est en totale opposition avec le discours des responsables politiques qui promeuvent tout à la fois le pouvoir d'achat, l'industrie et l'environnement, et "en même temps" se félicitent de la publication de "feuilles de route environnement et numérique".

Dans un contexte où des chèques destinés à préserver le pouvoir d'achat des ménages sur des usages indispensables (chèque énergie), mais malheureusement polluants, sont largement distribués, comment comprendre que le reconditionné, qui allie admirablement lutte contre la fracture numérique, préservation de l'environnement et création d'emplois, soit laissé sur le bord du chemin ?” expliquent la Fédération du Réemploi et le SIRRMIET.

Les reconditionneurs appellent donc le gouvernement à tenir ses engagements et à mettre en place des mécanismes de soutien à la filière dans le projet de loi de finances en cours de discussion .



A propos de RCube

RCube fédère des acteurs français du réemploi et de la réparation issus de différents secteurs marchands, non marchands et de l'économie sociale et solidaire (ESS). La fédération compte aujourd'hui de nombreux membres: associations, entreprises, artisans, coopératives, startups, distributeurs, industriels, etc... œuvrant dans différents domaines : mobilier, BTP, électroniques, électroménager, automobile, actions de sensibilisation et de formation, textiles, produits chimiques, etc... .

A propos du SIRRMIET

Le Syndicat interprofessionnel du reconditionnement et de la régénération des matériels informatiques, électroniques et télécoms (SIRRMIET) regroupe les entreprises spécialisées dans le réemploi d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Le syndicat regroupe une trentaine d'entreprises adhérentes. Il représente un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros et 3.000 salariés directs en France.

Contact presse – Agence Wellcom

Milène Cormier – milene.cormier@wellcom.fr – 06 24 92 46 77

Bastien Depond – bastien.depond@wellcom.fr